

EURO DISNEY S.C.A.

Société en commandite par actions au capital de 38 976 490,46 euros

Siège social : Immeubles Administratifs, RN 34 - 77700 Chessy

334 173 887 RCS Meaux

**Descriptif du programme de rachat d'actions autorisé
par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 février 2009**

Conformément aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») ainsi qu'à celles du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent document a pour objet de décrire le(s) finalité(s) et les modalités du programme de rachat d'actions détaillé ci-dessous et décidé par la gérance dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires (l'« Assemblée ») de la société Euro Disney S.C.A. (la « Société ») en date du 11 février 2009 (le « Programme »).

I. Cadre juridique

Dans le but de favoriser la liquidité de l'action Euro Disney, le gérant de la Société a décidé de mettre en œuvre le Programme et de confier la réalisation de ces opérations d'achat à un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers en date du 23 septembre 2008 et approuvée par l'AMF par décision en date du 1^{er} octobre 2008. La Société a annoncé aujourd'hui la signature de ce contrat de liquidité.

Un exemplaire du descriptif est disponible sur simple demande adressée à la Société (Service Relations Investisseurs – BP100 – 77777 Marne-La-Vallée Cedex 4), ainsi que sur son site internet (<http://corporate.disneylandparis.fr>).

La Société a déjà mis en œuvre un programme de rachat de ses actions au cours de l'exercice 2008 (voir le point VI ci-après).

II. Nombre d'actions détenues par la Société

A la date de la publication du présent descriptif, la Société détient 135 081 de ses propres actions.

Depuis le 3 décembre 2007 (date de début des opérations de regroupement des actions de la Société), le capital de la Société est divisé en 38 976 490 actions d'une valeur nominale de 1 euro et en 46 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro.

III. Objectif(s) du Programme

L'objectif du Programme est d'assurer la liquidité des transactions sur les actions de la Société sur le marché, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance.

IV. Modalités du Programme

- **Part maximale du capital de la Société susceptible d'être rachetée – Caractéristiques des titres de capital**

La Société ne pourra pas racheter plus de 10% du total des actions composant son capital, soit un montant maximal de 3 897 649 actions.

Les actions de la Société (d'une valeur nominale de 1 euro) sont admises aux négociations sur le marché Eurolist by Euronext (compartiment B) sous le mnémonique « EDL » et le code ISIN FR0010540740.

- **Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds pouvant être engagés**

Le prix d'achat unitaire des actions ne pourra excéder 20 euros et le montant total des fonds pouvant être engagés au titre du Programme ne pourra pas excéder la somme de 10 millions d'euros. La Société a alloué à ce Programme dans le cadre du contrat de liquidité les moyens suivants :

- la somme de 500 000 euros,
- 135 081 actions.

- **Modalités des rachats**

Les actions de la Société pourront être acquises, cédées, transférées, échangées sur le marché ou de gré à gré, à tout moment (y compris en période d'offre publique), en une ou plusieurs fois et par tous moyens.

V. Durée du Programme

Le Programme pourra être réalisé jusqu'à la date d'expiration de l'autorisation conférée au gérant par l'Assemblée, soit jusqu'au 11 août 2010.

VI. Bilan du précédent programme de rachat d'actions – Tableau de déclaration synthétique

Conformément aux autorisations qui lui avaient été conférées par les assemblées générales mixtes des 21 février 2007 et 21 février 2008, le Gérant a mis en œuvre un programme de rachat d'actions et confié la réalisation de ces opérations à un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante (Exane BNP Paribas), dans le cadre d'un contrat de liquidité qui a été signé le 11 janvier 2008. Le descriptif de ce programme de rachat d'actions et le communiqué de presse relatif à la signature de ce contrat de liquidité ont été publiés le 11 janvier 2008 et mis en ligne sur le site internet de la Société (<http://corporate.disneylandparis.fr>). Ce contrat de liquidité a expiré le 31 décembre 2008.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de ce précédent programme de rachat d'actions.

Situation au 31 décembre 2008

Pourcentage de capital détenu de manière directe et indirecte par la Société	0,35%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	n/a
Nombre d'actions détenues en portefeuille : - dont, contrat de liquidité	135 081 135 081
Valeur comptable du portefeuille (<i>en euros</i>)	859 180,21 €
Valeur de marché du portefeuille (<i>en euros</i>) sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2008	486 291,60 €

Bilan de l'exécution du programme entre le 14 janvier 2008 et le 31 décembre 2008

	Flux bruts cumulés*		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme de rachat d'actions
	Achats	Ventes	Etat néant
Nombre d'actions	552 353	417 272	
Cours moyen de la transaction (<i>en euros</i>)	7,93 €	8,18 €	
Montants (<i>en euros</i>)	4 378 727,78 €	3 411 947,05 €	

(*) Tous les achats et ventes d'actions mentionnés dans le tableau de flux bruts cumulés ci-dessus ont été réalisés dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Exane BNP Paribas le 11 janvier 2008.